

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	7_ADENAUER_75016	Numéro	75116_080_06
Adresse du site	7, place du Chancelier Adenauer	Hauteur	R+9 (33,30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Bouygues présent (0°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/08/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes et 3500 MHz pour les faisceaux orientables) orientées vers les azimuts 100°, 230° et 320°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 230° : R+6 Azimut 320° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 100° < 2V/m ; 230° < 4V/m ; 320° < 3V/m 5G : 100° < 2V/m ; 230° < 4V/m ; 320° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	35m pour les antennes à faisceaux fixes et 35,50m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : des antennes Free Mobile seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

Date :

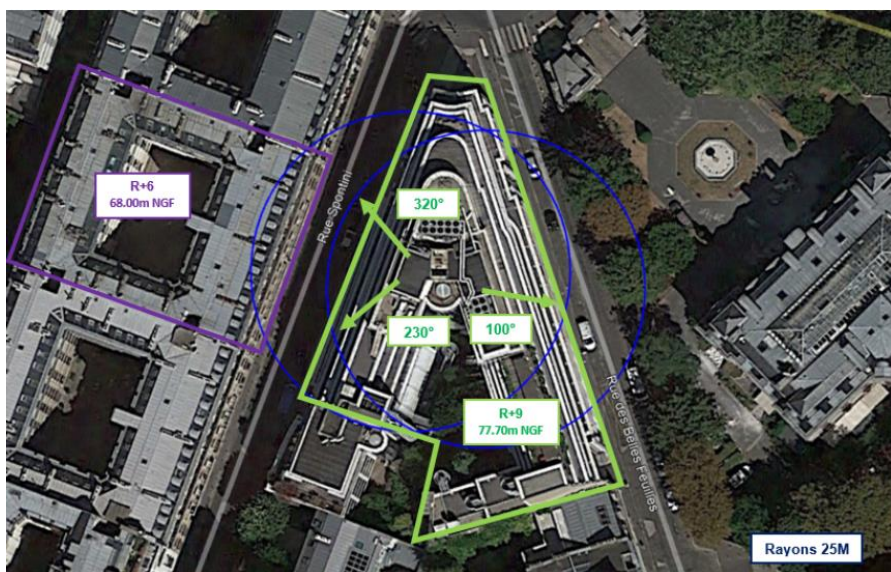
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

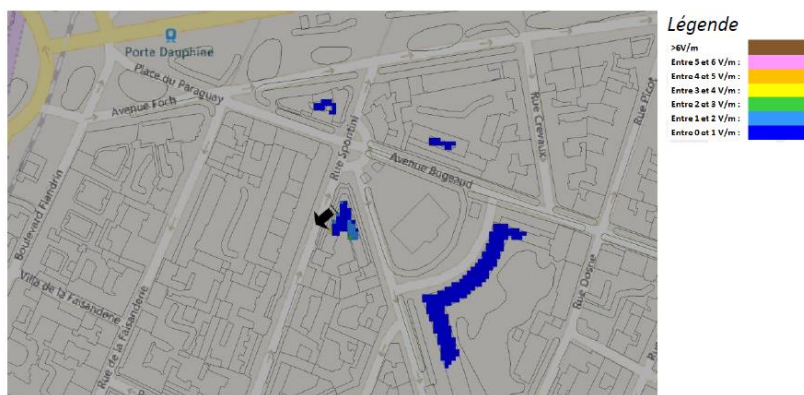
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



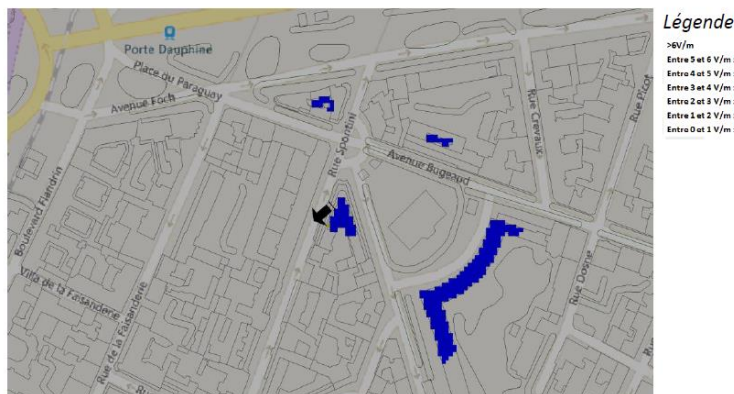
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 230°	Azimut 100°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	31.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 230°	Azimut 100°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	19.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimet 100°



Azimet 230°



Azimet 320°

